

Puechabon, le 23 juin 2023.



DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

MAIRIE DE
PUÉCHABON

COMMUNIQUE DE MONSIEUR LE MAIRE

Le blocage systématique des élus de l'opposition a des conséquences importantes sur la vie de la commune et ses habitants. L'une des plus préjudiciables actuellement concerne le budget.

Comme prévu par la réglementation, suite au refus de vote de l'opposition en avril, la Cour Régionale des comptes a repris le dossier et doit faire une proposition de budget au Préfet .

A ce jour, nous avons eu une rdv au mois de mai avec la chambre régionale des comptes. Celle-ci nous a notamment prévenus de la suppression de certaines lignes budgétaires : **festivités et subvention aux associations.**

Le budget primitif 2023 n'a pas encore été validé par le Préfet. La commune ne peut dépenser mensuellement qu'un montant correspondant à un 12ème du budget 2022.

C'est donc avec regret que nous vous informons que la commune n'est pas en mesure d'organiser ni de financer une partie du repas traditionnel du 14 juillet comme cela a été fait jusqu'à présent.

L'association PUECH'POP réfléchit à l'éventualité de prendre le relai et vous tiendra informés.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre soutien.

Cordialement,

Xavier PEYRAUD, Maire de Puechabon et son équipe.